



Arrondissement de  
MANTES-LA-JOLIE  
Canton de MEULAN

## MAIRIE D'HARDRICOURT CAISSE DES ÉCOLES

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES DU 18 FEVRIER 2010

### MEMBRES PRÉSENTS :

M. André CASSAGNE, Président,  
MMES Elizabeth LACHAISE, M. DA SILVA Philippe, délégués du Conseil Municipal  
Mmes Frédérique PIAT, VEYSSIÈRE Angélique, MM Fernand KABORE, Thierry LEGENDRE  
membres élus,

ABSENTS EXCUSÉS : MMES Fabienne RENAULT, Catherine LECOMTE, JARRY Stéphanie,  
BACLE Véronique, BOUCHER, Inspectrice d'académie, MM. DANET Jean-Pierre, Jacques  
VINCENT, délégué départemental de l'Éducation Nationale.

INVITÉS PRÉSENTS : MMES LEENARTS, CHAUVIN Valérie, directrice du groupe scolaire, M.  
GUILBAULD, enseignants, Denis RONDET, secrétaire général.

SECRÉTAIRE : F. KABORE est élu secrétaire

### I – COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2009

Les membres du comité n'ayant aucune remarque ni commentaire à formuler, le compte rendu de l'assemblée générale du 19 novembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

### II – COMPTE RENDU DU 19 NOVEMBRE 2009

Les membres du comité n'ayant aucune remarque ni commentaire à formuler, le compte rendu du comité du 19 novembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

### III – FÊTE DES PRIX 2010

Monsieur le Président rappelle à Mme la Directrice la nécessité de présenter un budget chiffré des manifestations pour l'approbation du comité des dépenses à engager.

Madame CHAUVIN informe le comité que la fête des prix aura lieu le samedi 29 mai 2010 à 15h00 et que les enfants présenteront un spectacle en hommage à Joséphine Baker « Sacrée Gamine » avec la participation de l'orchestre du SDIS 78. Madame CHAUVIN fournit le planning de cette journée au comité (joint au présent compte rendu)

Madame CHAUVIN informe le comité que le professeur de musique Samuel PINDI ZEDEBE a commencé à donner des cours aux enfants depuis le 12 janvier 2010 et qu'il interviendra jusqu'au 25 mai. Les enfants de chaque classe auront donc reçu 16 séances d'initiation de 45 minutes au cours du cycle. La commune fournit les repas du professeur de musique.

Monsieur le Président informe le comité qu'un contrat de travail a été signé entre la commune et le professeur de musique pour un coût total d'environ 3 500,00 € qui sera facturé à la caisse

des écoles.

Mme CHAUVIN demande à la commune la fourniture des repas aux musiciens à la cantine pour les répétitions dont les dates sont à définir. Monsieur le Président propose que le coût des repas soit pris en charge par la Caisse des Écoles. Avis favorable des membres de la Caisse des Écoles.

Pour l'organisation du spectacle, Mme Chauvin informe le comité que compte tenu du coût de location des partitions (369,27 €) pour l'orchestre M PINDI ZEDEBE se charge de transcrire les partitions pour chaque instrument de l'orchestre.

Mme CHAUVIN préparera avec l'aide de M. RONDET, la mise en place d'une convention avec le SDIS 78 pour leur prestation ; le coût restant à définir, Monsieur le Président demande au comité la possibilité de signer cette convention avec un coût d'environ 1 200,00 €, avis favorable du comité à l'unanimité.

Pour l'organisation de la fête des prix, il faut prévoir :

le repas pour les musiciens qui arriveront le 29 mai à 13h00, Monsieur le Président propose que le coût des repas soit pris en charge par la Caisse des Écoles mais commandé par la commune. Avis favorable des membres de la Caisse des Écoles.

la mise à disposition de la salle parquetée pour servir de vestiaire

la mise à disposition du matériel de sonorisation de la commune

l'installation de la salle par les services techniques avec l'aide des parents d'élèves et/ou des membres de la Caisse des Écoles.

Mme CHAUVIN informe le comité qu'un parent d'élève s'est proposé pour faire un reportage photographique de la Fête des Prix, que des stands de vente de gâteaux et de boissons seront mis en place après le spectacle et que l'Hadricurienne aura un stand qui lui permettra de remettre les lots de consolation de la tombola de la fête des prix. Accord des membres de la Caisse des Écoles.

Mme PIAT demande si une déclaration à la SACEM est nécessaire pour cette manifestation, Monsieur le Président répond qu'elle sera faite et que le coût sera pris en charge par la Caisse des Écoles.

#### **IV –CLASSE DECOUVERTE**

Les enseignants informent le comité qu'un élève ne participera pas au voyage ce qui ramène le nombre de participants à 41 élèves

Monsieur le Président présente aux membres de la Caisse des Écoles le coût définitif de classe Européenne de Monsieur GUILBAUD, enseignant de la classe de CM2, et de Mme RIZZI, enseignante de CM1, du 7 au 15 juin 2010 à Riddelesworth Hall (Angleterre).

<b>Dépenses</b>	<b>9 jours</b>	
Séjour +assurance 1,5%	31 169,43 €	
indemnité nuitée	413,60 €	
Assurance annulation 4 % Grippe A	Non prise	<b>Cout par enfant</b>
<b>Total</b>	<b>31 583,03 €</b>	<b>770,32 €</b>

Monsieur le Président demande à l'Hadricurienne si elle maintient sa participation à hauteur de 26 000,00 € dont 19 046,10 € pour les classes européennes ce qui porterait la contribution des familles à 305,78 € au lieu des 400,00 € ou si elle envisage une autre solution.

Monsieur le Maire distribue au comité un tableau de répartition des coûts avec différentes hypothèses.

Considérant que l'Hadricurienne versera une participation de 19 046,10 € pour ce voyage (soit 60 % du coût du voyage) et une participation de 6 953,90 € pour les sorties scolaires (soit une augmentation de 16 % pour les sorties scolaires par rapport aux années précédentes)

Considérant la délibération n°2009-07 du 19 novembre 2009 du comité de la Caisse des Écoles

Monsieur le Président propose

- de voter la participation des familles pour les enfants à 305,78 € par élève,
- de réduire le nombre de versement à cinq appels de participation à 57,14 € et un sixième appel à 20,08 €

Les membres du comité de la Caisse des Écoles, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent les propositions ci-dessus.

Enfin, considérant que cette année scolaire la classe Poney n'ayant pu être engagée pour les enfants des classes de CP et CP-CE1, et le fait que la part Hadricurienne pour les sorties extra scolaires a été augmentée de 16 %, le comité propose à Mme CHAUVIN de préparer une sortie un peu plus importante pour ces deux classes dans la limite du budget disponible. La proposition sera à soumettre au comité de la Caisse des Écoles.

## **V – DIVERS**

Les représentants de l'Hadricurienne demandent à Monsieur le Président, la possibilité de récupérer les mobiliers scolaires stockés dans le grenier de l'école afin de les vendre à la brocante du 1<sup>er</sup> mai. Monsieur le Président les informe qu'il émet un avis favorable de principe, mais qu'il demandera aux services techniques de la commune de faire un inventaire du mobilier stocké et demandera à la Préfecture les formalités nécessaires pour procéder à ce don.

Monsieur le Président informe le comité que les prochaines réunions auront lieu:

- Jeudi 08 avril 2010
- Jeudi 06 mai 2010
- Jeudi 24 juin 2010
- Jeudi 09 septembre 2010
- Jeudi 14 octobre 2010
- Jeudi 09 décembre 2010

Séance levée à 22h00.